



Bulletin municipal de liaison du mois de juin 2022

Cabanes et baraques de bergers

Pour qui est admiratif des constructions agro-pastorales typiques de l'ensemble du sud de la France et communes à une grande partie du bassin méditerranéen, Caramany sur ses sentiers de randonnées, pistes de circulation, et zones boisées, possède au moins une bonne dizaine de ces constructions plus ou moins bien conservées.

Sur notre commune, ces abris de bergers en forme d'ogive tronquée, restent les derniers témoins d'une grande activité d'élevage, principalement chevrière, et de gardiennage de petits troupeaux.

Semblables à la cabane « antéchrist » restaurée de Bélesta, elles sont couramment appelées « Capitelles ». Ce nom d'origine languedocienne (garrigue Nîmoise), a remplacé aujourd'hui, ce que les spécialistes préféreront nommer « Baraques ou Cabanes » d'une traduction non péjorative : Barracas et Cabanas.

Elles sont pour celles de Caramany de forme circulaire au sol, adossées à des rochers existants, construites au sommet de collines arides, et caractéristiques d'une architecture ancienne, totalement confectionnées en pierres sèches savamment assemblées. Cette technique de construction et d'association des éléments est dite à encorbellement. Construites certainement au XIX^{ème} siècle elles héritent de savoirs faire ancestraux reproduits jusqu'à nos jours avec :

- un assemblage des pierres sans mortier.
- une seule entrée étroite à l'abri des intempéries avec pour linteau une très grosse pierre plate.
- une toiture ogivale de pierres qui devait être régulièrement recouverte de terre et de végétaux (étanchéité) et au sommet de laquelle se trouve une dalle amovible pouvant servir de conduit d'évacuation des fumées.

A Caramany, parmi les mieux conservées, deux « Baraques » sont visibles assez facilement. Leurs situations sont (rive droite de l'Agly), une proche d'un point haut dit Péménard (carte IGN) et (rive gauche) une à L'Estagnole (carte IGN) en dessous de laquelle se trouvent les ruines d'un ancien « cortal » (#).

Carmagnols, randonneurs, ne manquez pas ces ouvrages architecturaux ruraux, et merci de les respecter car ils sont fragiles, très souvent sur **terrains privés** et encore non soumis à des opérations de protection et de conservation. Ils sont parmi les derniers témoins de l'activité pastorale de notre histoire.



Crédit photos Les Echos Carmagnols

Merci à Philippe Foussat pour sa précieuse aide dans le repérage et la localisation de ces constructions.

(#) Cortal : endroit de parcage du troupeau constitué d'une cabane à la toiture rajoutée et d'un enclos délimité par des murets fabriqués en pierres sèches.

LA VIE DE LA MAIRIE

1 mai : Caramany. Présentation et création officielle de l'association « Les Amis de Caramany » apéritif offert par l'association. Place de la mairie.

3 au 5 mai : Exercices militaires autour du Lac.

Caramany. Début des travaux de terrassement de l'entreprise Pech. Chemin du Coudala.

6 mai : Mairie. Rendez-vous pour la présentation d'un projet de l'association « Le Pari du Lac »
Mairie. Rendez-vous avec des historiens pour un inventaire du patrimoine du Fenouillèdes.

8 mai : Caramany. Défilé et dépôt d'une gerbe au monument au mort.

19 mai : Saint Paul de Fenouillet. Communauté de Communes. PLUI et aménagement de l'espace urbain et rural.

20 mai : Rasiguères. Réunion de travail des secrétaires de mairie du secteur. Présentation de logiciels.
Mairie. Réunion de la Commission de révision des listes électorales.

21 mai : Caramany. Matinée citoyenne de nettoyage des rives du lac. Organisation le Pari du Lac et Mairie.
Grillade à midi au boulodrome.

23 mai : Mairie maintenance des ordinateurs de la Mairie par l'entreprise CERIG
Perpignan. Réunion d'information sur les avancées du projet de la Base Nautique.

24 mai : Saint Paul de Fenouillet. Communauté de communes Conseil Communautaire vote et approbation des orientations d'aménagement de l'espace urbain et rural.

25 mai : Caramany. Pose d'une vitrine d'information réservée aux associations, sur le mur de la poste.

31 mai : Caramany. Plan d'eau. Raid départemental des collèges. Remise des trophées



Crédit photos Les Echos Carmagols

LA VIE CITOYENNE

Désherbage : Les rues du village peuvent paraître enherbées pour certains. Cette notion de propreté, extrêmement subjective, est liée à deux faits : L'absence de Corinne, notre agent d'entretien, pour raisons de santé depuis 6 mois, et le départ définitif de David laissant Placide seul répondre aux besoins techniques communaux. La mairie appelle tous les habitants permanents ou occasionnels à collaborer à ce petit nettoyage le long de leur propriété. Ce geste citoyen simple, déjà très fréquent, complète le fleurissement et la mise en valeur de nos ruelles. Nous rappelons que le label du village « Terre saine » **interdit l'utilisation de tout type de désherbant chimique**, au profit de techniques manuelles ou mécaniques, merci à tous pour vos efforts.

8 mai : Défilé, dépôt d'une gerbe au monument aux morts et minute de silence. La municipalité tient à marquer ces journées de commémoration appartenant à l'histoire de chacun, merci aux présents. Il est regrettable que peu de gens se soient associés à ce moment de souvenir.

17 mai : Ce jour, a été posé sur la mairie, un drapeau « Arc en Ciel ». Il représente le soutien de Caramany à la journée contre homo phobie et la trans phobie.

Fibre optique : 180000 prises pour les P.O sont prévues, actuellement la moitié sont installées. Pour Caramany 95% de raccordements sont prévus en 2024 et 100% en 2025. Des réunions publiques pour le secteur Agly-Fenouillèdes vont avoir lieu afin d'informer les populations.

Raid des collèges : Cette manifestation sportive départementale a eu lieu le mardi 31 mai sur les rives du lac. 48 à 50 équipes de 4 jeunes étaient en compétition autour de 5 ateliers variés (canoë, tir à l'arc et laser, triathlon, etc...). Trois lieux ont été investis : l'aire de pique-nique (village sportif), l'horto et le site du plan des vignes (boucles de compétition). Cette année deux nouvelles épreuves étaient à souligner : 15 questions sur la citoyenneté et sensibilisation aux sports adaptés et handisport.

Animations estivales : Pétanque, repas festifs, arts picturaux, jeu inter ville, rifle, etc... Première manifestation le 4 juin. Renseignements auprès de l'association « Les Amis de Caramany ».

Concerts réguliers sur la place : Renseignements auprès de Kristof « Café Carton ».

Concert et soirée dansante avec paëlla (sur inscription en mairie jusqu'au 15 juin) le 18 juin place de la mairie. Organisation : la commission « Fêtes et Cérémonies » (Mairie).

Concert le 13 juillet et 14 août sur la place de la mairie. Organisation : la commission « Fêtes et Cérémonies ».

Nouvelle pièce à feu : un nouvel endroit de grillade sera disponible cet été sur l'aire de pique-nique en bordure du lac. Cette construction correspond à un travail Département/Municipalité, elle est en passe d'être terminée mais ne sera utilisable que dans la deuxième moitié de juin.

Démissions : Ansignan et Caramany deux membres historiques de l'association pour le Développement des Abords du Barrage du Fenouillèdes, ont démissionné pour des raisons de désaccord profond avec des municipalités voisines porteuses de projets industriels éoliens. Ces deux communes ont souhaité afficher leur désaccord face au non-respect des règles de voisinage et des paysages.

Journée citoyenne : L'association le « Pari du Lac » avec l'assistance technique de la mairie a organisé le samedi 21 mai une matinée de nettoyage des rives du lac. Nous saluons et remercions la mobilisation d'une bonne trentaine de personnes de Caramany et de l'extérieur du village. La municipalité était heureuse de remercier tous les participants autour d'une grillade.

Balade en Terre d'Artiste : Cette manifestation organisée par le département, a donné l'occasion les 14 et 15 mai, à environ 45 personnes, une visite de deux lieux de création et une déambulation dans les rues du village.

Feux de Saint Jean : « Les amis de Caramany » vont organiser ce rassemblement sur la place du château. La municipalité sera heureuse pour cette occasion de préparer une sangria et d'offrir de la fougasse à tous les participants.

Site du Coudala : Suite à la fermeture imposée par le Département, de la route d'accès longeant le lac. La municipalité a investi pour rendre carrossable un ancien chemin. Les viticulteurs, pêcheurs, randonneurs, ... peuvent dès maintenant emprunter cette voie partant du col sur la route de Rasiguères et conduisant à ce magnifique site.

Patrimoine : Une petite équipe d'amis souhaite organiser, dans les mois à venir, un travail de compréhension sur la fabrication des murs en pierres sèches. Afin d'organiser cette expérience les personnes désireuses de s'initier à ces techniques, peuvent se manifester auprès de Philippe Destrem.

Fraya : L'été dernier un film, grand public, a été tourné sur la commune. Celui-ci met largement en scène notre lac. Une projection/présentation est prévue le 12 août à 20H00 à la Salle des Fêtes de Caramany.

Echos Carmagnols : Comme chaque année, la parution de ce bulletin de liaison va s'interrompre en juillet et août. La rédaction vous souhaite un très bon été et vous donne rendez-vous en septembre.

Services communaux

Permanences publiques Mairie : Mardi, jeudi 8h30-12h30, vendredi 8h30-12h

Tel : 04 68 84 51 85

La Poste : Du mardi au vendredi 9h15-11h45. Départ du courrier avant 11h30

Accueil Municipal pour l'Accompagnement Social : Roxane Saly. Tel : 06 49 16 69 08

Transport à la demande : Service Départemental de taxi le mercredi et le vendredi

Réservation obligatoire au 08 06 80 80 90

Bibliothèque municipale : Du mardi au vendredi 9h15-11h45.

Location des gîtes communaux : Mme Julia Mc Laren 06 28 27 06 18

Commerces fixes

Café Carton : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 13 91 07 02

Auberge du Grand Rocher : Ouvert du mercredi au dimanche toute l'année et

7 jours sur 7 en juillet et en août Tel : 09 51 28 20 61 / 06 33 54 87 90.

Camping du Lac : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 85 76 86 86

Cave Coopérative : Du lundi au vendredi 9h 12h- 14h 18h, samedi 9h 12h - 14h0 17h30, dimanche 14h30 17h30. Tel 04 68 84 51 82.

Dépôt de Miel de Monsieur DELONCA : Cave Coopérative

Commerces ambulants (sur la place de la Mairie)

Boulangier : Mardi, jeudi, samedi, dimanche à partir de 10h.

Epicerie : Mardi matin vers 11h.

Maraîchers : Mardi et Samedi matin à partir de 9h30

La Fleur des Pois : Livraison tous les mercredis de 15H à 16H de juin à août (06.75.04.16.94)

Fleuriste : Dimanche de 10h à 11h

Pizza Dominique et Renaud : Mercredi à partir de 18h30 (07.49.25.48.48)

Artisans locaux

SOS : Christian Allanic. Multi services Electricité, Plomberie. Tel : 06 67 04 96 77.

David Danhyer : Menuiserie, meubles, escaliers sur mesure. Tel : 07 88 84 34 25.

Jean François : Pose menuiserie Alu, Bois, PVC. Tel 06 14 12 81 54.

MMS : William Monticone. Multi services Maçonnerie générale. Tel 06 79 80 44 81.

ROGIER Pascal Travaux de charpente. Tel 07 88 59 68 05

Services Communauté de Communes

Déchèterie Latour : Ouverte tous les jours, fermée le dimanche et lundi après-midi.

Ramassage des encombrants : Inscription sur appel. Tel 04 68 59 20 13

Association

ACCA. Association de chasse. Président Monsieur Roger Sales.

Les Amis de Caramany. Président Monsieur Fred Guilbert

Le Pari du Lac. Présidente Madame Amandine Defrasne